

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction de l'Insertion
0413317377

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 19 OCTOBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN / MME MARINE PUSTORINO**

OBJET : Action "cuisine et équilibre alimentaire" : convention liant le département des Bouches-du-Rhône et l'union des femmes et des familles (UFF).

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée à l'insertion sociale professionnelle, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le département est en charge de la politique publique d'insertion sociale et professionnelle. La loi précise que chaque bénéficiaire du revenu de solidarité active (BRSA) a droit à un accompagnement social ou professionnel, adapté à ses besoins, réalisé avec un référent de parcours, de façon à retrouver un emploi. Le Conseil départemental finance dans son programme départemental d'insertion (PDI) des dispositifs portés par des partenaires en participant non seulement aux dépenses de structures mais en tenant compte aussi des résultats obtenus.

La demande présentée dans ce rapport ressort de la politique obligatoire d'insertion. Elle est portée par l'association union des femmes et des familles (UFF).

L'action relève de l'accompagnement social. Il s'agit d'un renouvellement.

L'association UFF propose l'action « cuisine et équilibre alimentaire » en faveur de 8 BRSA et sur une durée de 10 mois. Cette action qui se déroule sur la commune de Gardanne, vise à mobiliser le public vers une insertion sociale, au travers d'ateliers réguliers de cuisine fondée sur une alimentation équilibrée avec un budget limité.

Les objectifs de l'action proposée consistent à :

- acquérir une meilleure approche de l'équilibre alimentaire et de la gestion du budget ;
- s'investir de manière régulière et assidue au sein d'une activité ;
- mieux prendre en compte sa santé ;
- se socialiser et se responsabiliser ;
- reprendre confiance en soi à l'aide d'une dynamique de groupe.

Le projet est constitué de 2 volets distincts et complémentaires :

- 1) un volet pratique constitué de séances animées par une animatrice en cuisine durant lesquelles les participants sont impliqués progressivement dans les travaux préparatoires et dans la réalisation des plats, afin d'aboutir à la confection du plat dans son intégralité en gérant la prévision et l'achat des aliments nécessaires ;
- 2) un volet théorique alternant séances de connaissance en diététique et hygiène de vie et séances d'échange durant lesquelles l'animatrice aide les participants à surmonter les barrières psychologiques au changement et à l'insertion.

En ce qui concerne les résultats obtenus précédemment,

Bilan final de l'action 2017/2018 couvrant la période du 14 novembre 2017 au 21 mars 2018 :
12 BRSA ont été accompagnés.

Dans le cadre de cette action, 23 séances collectives ont été menées dont :

- 15 ateliers cuisine ;
- 5 séances de mobilisation ;
- 2 sorties à l'extérieur (dans les alentours de Gardanne, et dans les commerces) ;
- 1 séance complémentaire de prévention à l'hygiène bucco-dentaire.

Il est attesté les résultats suivants à la sortie :

- 1 BRSA inscrit en intérim ;
- 1 BRSA inscrit en cours de français ;
- 3 BRSA orientés vers le SAS diagnostic projet ;
- 1 BRSA orienté vers un atelier confiance en soi ;
- 1 BRSA réinscrit dans les ateliers cuisine du fait de son arrivée tardive dans l'action.

En conséquence les résultats de l'action sont moyens.

Aussi, il est proposé de renouveler cette action du 1^{er} septembre 2018 au 30 juin 2019 avec les mêmes objectifs que le conventionnement précédent.

Ce rapport concerne le financement de l'association UFF selon la proposition énoncée dans le tableau annexé, soit un montant de 3 500,00 €

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL